

# Equivalence de diplôme



**Infor Jeunes**  
TOURNAI ASBL

Infor Jeunes Tournai asbl  
Rue Saint-Martin, 4-6  
B-7500 Tournai  
+32 (0) 69 22 92 22  
tournai@inforjeunes.be  
www.inforjeunestournai.be





# **Demande d'équivalence de diplôme 2010/2011**

**Pour entamer des études supérieures en Communauté française de Belgique, il est nécessaire d'être en possession d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur belge.**

**Pour ceux dont le diplôme d'études secondaires a été délivré hors de Belgique, il est nécessaire d'entamer une procédure de demande d'équivalence.**



## Quand introduire la demande ?

Pour l'année académique 2010-2011, il faut impérativement rentrer son dossier avant le 15 juillet 2010.

Il est conseillé aux étudiants diplômés depuis une ou plusieurs années d'introduire leur dossier avant le 15 mars. Cela leur permet d'obtenir une réponse plus rapide. De plus, s'il manque des pièces ou si le dossier n'est pas en ordre, le service peut leur indiquer avant la date limite.

Il est également conseillé aux diplômés de l'année de venir sur place déposer leur demande. Si le dossier est en ordre, une attestation de dépôt de dossier permettant une inscription provisoire sera délivrée, jusqu'à ce que l'équivalence soit délivrée.



## POSSIBILITÉ DE DÉROGATION



Dans certains cas, la demande peut être introduite après le 15 juillet 2010 :

- si la proclamation des résultats du diplôme de fin d'études secondaires a eu lieu après le 10 juillet 2010, il est possible de déposer le dossier jusqu'au 14 septembre 2010;
- si les études supérieures choisies en Communauté française nécessitent la réussite d'un examen d'admission, il faut déposer la demande d'équivalence (preuve de réussite à l'appui) dans les 5 jours ouvrables, après la date de notification de la réussite de cet examen;
- si on apporte la preuve que des circonstances exceptionnelles ont empêché de déposer le dossier dans les délais, il faut adresser une demande de dérogation à :

MADAME LISE-ANNE HANSE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Direction générale de l'enseignement obligatoire  
Rue A. Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

## Comment introduire la demande ?

En allant déposer le dossier complet dans les bureaux du service des équivalences de l'enseignement secondaire uniquement sur rendez-vous pris sur place ou via le + 32 (0) 2 690.86.86 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h).

Adresse visites :

Rue Courtois, 4 - 1080 Bruxelles

Dans ce cas, une attestation de dépôt sera remise si le dossier est en ordre.

En l'envoyant par courrier recommandé. Il faut absolument veiller à fournir tous les documents requis (sinon le dossier ne pourra pas être traité) à l'adresse :

Communauté française

Service des équivalences de l'enseignement obligatoire

Rue A. Lavallée,1

1080 Bruxelles

## Que doit contenir la demande ?

La demande doit contenir des documents administratifs et scolaires suivants :

Documents administratifs :

- un extrait d'acte de naissance original;
- une lettre de motivation avec noms, prénoms, adresse ainsi que le type et branche d'études envisagées;
- la preuve originale de paiement des frais administratifs (124 euros).

**Numéro de compte :**

**091-2110516-19**

**Banque DEXIA :**

**Boulevard Pachéco, 44**

**1000 BRUXELLES**

**En communication, il faut mentionner : équivalence de «nom et prénom du demandeur».**

**Si paiement de l'étranger :**

**code IBAN : BE390912-1105-1619**

**code BIC : GKCCBEBB**

**CONSEIL :** il est facile d'avoir une preuve originale de paiement en payant cette somme au guichet de la poste ou de sa banque, on reçoit alors une preuve de paiement à mettre dans le dossier. Si on dépose le dossier sur place, il est possible de payer avec sa carte bancaire (Bancontact, Visa, Maestro, ...).

**Les chèques, mandats, paiements en argent liquide et preuves de paiement électronique ne sont pas acceptés.**

**Documents scolaires :**

- **Diplôme de fin d'études secondaires en copie conforme ou une attestation provisoire de réussite si le diplôme est obtenu en 2010.**
- **Relevé de notes en copie conforme. Il faut fournir le relevé de notes qui accompagne le diplôme. Si aucun relevé de notes n'est délivré avec le diplôme, celui-ci suffit.**
- **Éventuellement, un document en copie conforme prouvant que l'on a eu accès aux études supérieures dans le pays où l'on a suivi des études secondaires. Il est très important de donner cette preuve dès le début de la procédure.**

# COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE ?

Dossier COMPLET transmis au service des équivalences de l'enseignement secondaire

Délai de 1 semaine environ

Dossier envoyé à la commission d'homologation

Soit

La commission d'homologation vous demande des informations complémentaires

Soit

**DOSSIER COMPLET:**  
La commission d'homologation remet son avis sur l'équivalence

Délai de 6 semaines environ.  
A cet instant, vous pouvez vous inscrire dans l'enseignement supérieur

La commission d'homologation remet le dossier au service des équivalences

Soit

Le service des équivalences vous demande des pièces complémentaires

Soit

**DOSSIER COMPLET :**  
Le service des équivalences émet la décision d'équivalence

Aucune décision d'équivalence n'est délivrée avant le 1er juillet 2010.

**Suivre l'évolution de mon dossier :**

<http://www.equivalences.cfwb.be>

**Service des Equivalences de  
l'Enseignement Secondaire**

**Adresse courrier :**

D.G.E.O.

Service des Equivalences

Rue A. Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles

**Adresse visite :**

Rue Courtois, 4

1080 Bruxelles

**Prise de rendez-vous et renseignements  
sur les dossiers : + 32 (0)2.690.86.86**

<http://www.equivalences.cfwb.be>

[equi.obli@cfwb.be](mailto:equi.obli@cfwb.be)



Sources : Site des équivalences des diplômes : <http://www.equivalences.cfwb.be/>





# Infor Jeunes

## TOURNAI ASBL



Une réponse à toutes tes questions



KOT  
JOB  
STAGES \*  
? S'EXPRIMER LOIS  
BOURSES PROJETS LOISIRS ?  
VOYAGER @ ENGAGEMENT

**Notre permanence est ouverte :**

Lu, Ma, Je, Ve  
de 11h à 13h et de 15h à 18h

Mercredi  
de 11h à 18h

Samedi  
de 10h à 12h

**Infor Jeunes Tournai asbl**  
**Rue Saint-Martin, 4-6**  
**B-7500 Tournai**  
**+32 (0) 69 22 92 22**  
**tournai@inforjeunes.be**  
**www.inforjeunestournai.be**  
**www.lindic.be**

Editeur responsable : Infor Jeunes Tournai asbl

